

LE REINTEMBAUTOIS

Magazine d'information - Octobre 2020

Le Mag
#01



Rentrée 2020



Sommaire

EDITO 3

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 4/5
Présentation des 15 conseillers municipaux issus du scrutin de mars 2020

RETROSPECTIVE 6
Ça s'est passé à St-Georges, retour sur quelques événements marquants de janvier à septembre 2020

REVITALISATION 7
Changement de propriétaire au "P'tit Mic"

AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX 8
Point sur les travaux en cours

BUDGET 2020 9

VIE MUNICIPALE 10

BRÈVES 11
Informations légales et municipales

L'INVITÉ 12/13
Tribune de M. Thierry BENOIT

ENFANCE 14
Services périscolaires, le fonctionnement adapté aux règles sanitaires



CULTURE 15

VIE SCOLAIRE 16/19
La vie des établissements scolaires, de la petite section à la 3ème.

Ecole Publique de l'Être 16
Ecole Sainte-Thérèse 17
Collège Roquebleue 18
Collège Julien Maunoir 19

SANTÉ 20

MAS GAIFLEURY 21

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION 22
Installation de la nouvelle assemblée
Diagnostic des cours d'eau

SMICTOM du PAYS DE FOUGÈRES 23

VIE ASSOCIATIVE 24/29
Témoignage 24
La parole à... 25
La vie des associations 26/29

SAPEURS-POMPIERS 30/31

AGENDA 32

Directeur de la publication : Mme Marie-Claire BOUCHER

Co-directrice de la publication : Mme Rosie BORDET

Conception et mise en page : Commission communication, Delphine POUSSIN

Crédit photos : Commune de St-Georges-de-Reintembault, Réjane DESPAS, Eric CHALOPIN, Pixabay, Stéphane MORISSE, et associations citées

Date de publication : Octobre 2020 - 3 numéros par an - Impression : ARC EN CIEL IMPRIMEURS - Lécousse - Le Reintembaultois est tiré à 1 000 exemplaires sur papier PEFC.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes ayant collaboré à cette publication.

Editorial



Chers Reintembaultois,

Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale dont je conduisais la liste. Je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée. Notre conseil, constitué de 5 nouveaux élus et 10 conseillers sortants, a dû patienter jusqu'au 26 mai pour être installé en raison du contexte sanitaire lié à la Covid-19. Il est maintenant en place pour 6 années, au cours desquelles nous nous efforcerons d'agir au mieux de l'intérêt général, en toute responsabilité.

Je profite de ce début de mandat pour remercier l'équipe sortante de son engagement et de sa volonté d'aller de l'avant qui ont permis à notre commune de se faire re-connaître.

Le projet majeur du précédent mandat était celui de la revitalisation du centre-bourg. Il se concrétisera dans les mois à venir avec des déclinaisons en terme d'habitat (démolition et/ou réhabilitation de logements anciens...), de vie économique (commerces, artisanat...), d'espace public (stationnements, circulation, espaces verts...), de patrimoine et de culture (actions artistiques, réhabilitation...).

Au-delà de ces investissements visibles, d'autres plus discrets gardent toute l'attention de l'équipe municipale, comme les services à la personne (enfants, personnes âgées, habitants ...) et l'entretien des espaces communaux (bâtiments, voirie, signalétique...).

Nos projets vont tenir leur cap, même si, pendant quelques mois encore, nous devons composer avec la Covid-19. Notre commune, relativement peu touchée par la première vague virale au printemps est plus impactée en ce moment, avec quelques cas avérés qui nous ont encore plus fait prendre conscience de l'importance des mesures et gestes barrières pour éviter au maximum la propagation auprès des personnes les plus vulnérables. Je souhaite à cette occasion exprimer toute ma reconnaissance à tous les agents de l'EHPAD qui font face actuellement, avec professionnalisme et humanité, à l'épidémie qui sévit dans leur structure.

Et plus globalement, je tiens à remercier tous les acteurs qui ont répondu présents lors du confinement et de la crise sanitaire qui a suivie : les agents communaux, les élus, les professionnels de santé, les professionnels de la MAS Gaifleury et de l'accueil MNA, les services à la personne (ADMR, ...) , les équipes pédagogiques de nos 4 écoles, les commerçants, les artisans, les producteurs et au final, à tous les habitants. Dans une petite commune comme la nôtre, la proximité est essentielle pour garder le lien et entretenir la bienveillance et la solidarité, a fortiori dans la période anxieuse que nous vivons.

Terminons par une touche plus légère : signe d'un souffle nouveau apporté par l'équipe en place, ce numéro du Reintembaultois est le premier chantier de la commission "Communication" dirigée par Rosie Bordet, adjointe au Maire. Comme elle le pratique de longue date, c'est Delphine Poussin qui a mis en page avec élégance cette revue. Vous y trouverez de nouvelles rubriques et toujours plus d'informations sur la vie de la commune qui se réinvente et s'adapte.

Le monde bouge ?... Le Reintembaultois aussi !

Bonne lecture, et au plaisir d'échanger avec vous sur ce magazine et sur les projets communaux.

Marie-Claire Boucher
Maire de Saint-Georges-de-Reintembault



Le Conseil Municipal

Marie-Claire BOUCHER
MAIRE



LES ADJOINTS



Jean Bernard
BOISMARTEL

1er adjoint en charge de l'urbanisation, de la revitalisation, des voiries, des espaces verts et des bâtiments publics



Nelly
PHILIPPEAUX

2ème adjointe en charge des patrimoines naturels et architecturaux, et de la ludothèque



Philippe
DONNINI

3ème adjoint en charge de la citoyenneté et de la prévention
Correspondant défense



Rosie
BORDET

4ème adjointe en charge de la vie économique, la vie associative, l'action culturelle, la communication et le tourisme

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Louis-Pierre
CHAUVIN

Conseiller délégué en charge des voiries et des chemins



Nicolas
RÉBILLON

Conseiller délégué en charge des bâtiments et des espaces verts



Eric
CHALOPIN

Conseiller délégué en charge du patrimoine naturel et architectural



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Lyna HOCHET
Conseillère municipale



Marie-Laure GALOPIN
Conseillère municipale



Marie-Pierre PATIN
Conseillère municipale



Edouard OGER
Conseiller municipal



Patricia MOUBÈCHE
Conseillère municipale



Didier BARON
Conseiller municipal



Alexandra AIMÉ
Conseillère municipale

DIALOGUEZ AVEC VOS ÉLUS

Le samedi matin
de 9h00 à 11h00

En mairie
Sans rendez-vous

Marie-Claire BOUCHER :
28 novembre

Jean-Bernard BOISMARTEL :
14 novembre
19 décembre

Nelly PHILIPPEAUX :
31 octobre
12 décembre

Philippe DONNINI :
24 octobre
21 novembre

Rosie BORDET :
7 novembre
5 décembre

Louis-Pierre CHAUVIN :
31 octobre
12 décembre



Rétrospective de la vie communale



9 janvier 2020

Accueil de la Région Bretagne lors de la cérémonie des vœux

Le président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, s'est déplacé à Saint-Georges-de-Reintembault pour présenter ses vœux à la population et aux élus du territoire.

Enquête publique pour le déclassement et l'aliénation des chemins ruraux. Le commissaire enquêteur a reçu 120 personnes lors de ses permanences.



3 au 28 février 2020

Enquête publique cession des chemins



17 mars - 11 mai 2020 : Confinement

Le service de portage de repas à domicile, les services d'accueils périscolaires, et l'accueil de la Mairie ont été maintenus durant le confinement.



Commémoration du 8 mai

Cérémonie de commémoration, en présence de Marie-Claire BOUCHER, Philippe DONNINI, Paul LODÉ et du Capitaine Jean-François RAULT.



Rencontre élus / présidents d'association

27 juin 2020

Rencontre avec les présidents d'association.



18 juillet 2020

"Entrouvre tes rideaux, tu vas voir c'est ..."

Déambulation des artistes de la Troupe des Rêveurs New World, un moment convivial et artistique



Matinée d'inscription des associations

12 septembre 2020

Inscription aux activités et dialogue avec les présidents.



Revitalisation du Centre Bourg

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS AU P'TIT MIC



Depuis le 13 octobre, Morgane et Johann Le Niniven ont repris l'activité du P'tit Mic après le départ en retraite de Monique Harel. Installés depuis le 1er octobre, ils louent un logement communal au-dessus du commerce et sont « tombés sous le charme » de leur nouvelle commune.

Morgane a fait le souhait d'une reconversion professionnelle dans la restauration à l'occasion d'un plan de départ volontaire proposé par son entreprise. Après plusieurs formations, l'idée de se lancer, avec l'appui de son mari, dans la reprise d'un café rural l'a séduite. Rennais depuis quelques années, parents de trois enfants en étude, c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour ce couple très investi depuis de nombreuses années dans le monde associatif et amoureux des jeux de société.

« Nous avions le projet d'ouvrir une crêperie avec des animations jeux. Le confinement a été pour nous un déclic pour notre installation dans une commune rurale. Nous avons répondu à l'appel à candidature de plusieurs communes, via l'émission SOS Villages. 4 nous plaisaient, dont celle de Saint-Georges ».

Heureux de découvrir que leur candidature retenait l'attention des communes contactées, ils ont finalement choisi Saint-Georges, après avoir décliné les autres propositions. « Ce qui a fait la différence ? Nous avons été séduits par la taille de la commune, la présence de nombreux services et commerces déjà en place, et aussi par la couleur « culturelle » du projet présenté par la commune pour son centre-bourg. Cela correspondait tout à fait à ce que nous voulions mettre en place. Le très bon accueil par la mairie lors de nos premières visites a aussi été déclencheur ».

Enthousiastes, Johann et Morgane estiment que toutes les conditions sont réunies pour faire du P'tit Mic un lieu convivial, où toutes les générations se rencontrent.

Dans cet objectif, ils comptent reprendre les activités déjà proposées avant la reprise (bar, tabac, jeux, presse) mais aussi proposer de nouvelles offres, avec des prix accessibles. Des partenariats avec les commerces locaux (boucherie, boulangerie, Ferme Millefeuilles) sont déjà en place. Les clients pourront bientôt découvrir la première bière du « P'tit Mic » brassée localement à La micro-brasserie du Domaine de Passillé de Parigné. Tous les midis un plat du jour ou un menu galette seront proposés, des petits plats préparés et cuisinés maison. Des jeux de société sont mis à disposition des clients, en libre service. D'autres projets verront bientôt le jour : développement d'une gamme de produits de vapotage, préparation de pizzas à emporter le vendredi.

La mairie a le projet d'agrandir le commerce dès 2021, ce qui ouvrira d'autres possibilités. « Nous comptons bien sûr sur le projet d'agrandissement pour agrandir les possibilités de restauration, en intérieur et en terrasse. Cela permettra de proposer plusieurs ambiances. Nous aimerions organiser des rencontres avec des producteurs et mettre à en place des soirées à thèmes. ».

AU REVOIR A...

Monique Harel



Monique est arrivée sur la commune de Saint-Georges-de-Reintembault en février 1998, pour reprendre "Le Café des Sports", suite au départ de Mme Gourdin.

Monique garde de ses 22 années énormément de bons souvenirs, notamment lors des événements festifs organisés sur la commune (fête St Georges, fête des fleurs) Elle se souvient aussi tout particulièrement des soirées passées avec la jeunesse Reintembaultoise " J'ai vu ces jeunes évoluer dans leur vie personnelle, aujourd'hui certains sont devenus parents "

Monique a également une pensée très particulière pour son ami, Amand LORITTE, qui a énormément participé à l'animation du bar.

Et surtout, Monique souhaite "remercier très chaleureusement tous ses clients fidèles qui sont au fil des années devenus des amis".

N'hésitez pas à pousser la porte : Le P'tit Mic est dorénavant ouvert du mardi au jeudi de 7h à 20h, de 7h à 22h les vendredi, de 8h30 à 23h le samedi ainsi que le dimanche matin (8h30-13h).



Travaux et aménagements

TRAVAUX RUE JULIEN MAUNOIR



Les travaux de voirie d'une partie de la rue Julien Maunoir débutés en décembre 2019 sont maintenant terminés.

€ Coût des travaux et honoraires
Maître d'oeuvre : 137 672€ HT

Subventions :
DSIL (Etat) : 33 000€
FST (Departement) : 24 530€

NUMÉROTATION EN CAMPAGNE

Le projet de numérotation des habitations en campagne touche à sa fin, vos numéros de voirie sont arrivés ! Ils vous seront remis d'ici la fin de l'année. Vous recevrez prochainement un courrier vous indiquant le ou les numéros qui concernent vos parcelles, et vous invitant à venir chercher vos numéros en Mairie.

Sur le terrain, les services techniques ont déjà :

- soit installé de nouveaux **panneaux indiquant uniquement le lieu-dit**, là où il n'en existait pas ou en lorsqu'ils étaient trop endommagés. Pour des raisons budgétaires, il a été choisi de ne pas renouveler l'ensemble des panneaux de lieux-dits.
- soit des panneaux indicatifs **de lieux-dits et de numéros** quand l'accès à un même lieu-dit est différent, ou s'il y a un côté pair et impair.

Pourquoi des panneaux noirs et des panneaux blancs ?

Les panneaux avec un fond noir indique que l'on traverse le lieu-dit, il s'agit de localiser précisément le lieu-dit.

Les panneaux avec un fond blanc indique la direction vers le lieu-dit.



€ Achat de 672 plaques de numéros : 4 515.84 € TTC
Renouvellement des panneaux de lieux-dits : 6 670 € TTC

CIMETIÈRE



La procédure de reprise de 25 concessions se termine. Par décision du Conseil Municipal du 10 juillet, les travaux ont été confiés à l'entreprise Chevalier.

€ Coût des travaux : 15 600 € TTC
(avec la dépose des monuments)

Les emplacements occupés par les concessions reprises pourront prochainement faire l'objet d'un nouveau contrat de concession.



Budget 2020

Le budget 2020 a été adopté à l'unanimité lors de la séance de Conseil Municipal du 30 juillet 2020.

Un budget équilibré

à 1 389 359€

en fonctionnement

Remboursement sur frais de personnel (La Poste, SMICTOM, Pôle emploi)	35 000€
Produits de gestion courante (redevances services enfance, culturel, funéraire...)	50 393€
Recettes fiscales (Taxes foncières, habitation, Fougères Agglomération)	690 806€
Dotations (Etat, Département)	517 760€
Revenus locatifs (Appartements, centre de secours, Ajoncs)	65 000€
Produits exceptionnels	30 400€
RECETTES DE GESTION (A) TOTAL	1 389 359€
Charges de gestion générale (entretien des bâtiments et de la voirie, eau, électricité, combustibles, achats pour le fonctionnement des services et de l'école primaire publique)	419 830€
Masse salariale	632 791€
Dégrèvement de taxe	1 300€
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations et à l'école Ste Thérèse, indemnités des élus...)	177 700€
Charges exceptionnelles	600€
DEPENSES DE GESTION (B)	1 232 221€
RESULTAT DE GESTION (C = A-B)	157 138€
Intérêts des emprunts (D)	42 302€
Excédent de fonctionnement, (E = C-D) affecté au financement de l'investissement	114 836€

Un budget équilibré

à 1 102 960€

en investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 102 960
Excédent de fonctionnement	114 836€
Dotations et réserves	348 539.10€
Solde investissement N-1	79 365.23€
Subventions sur travaux	492 911€
Emprunts	66 608.67€
Dépôts et cautionnement	700€

Subventions sur travaux : 492 911€

Etude Ajoncs d'Or.....	48 550€
Signalétique.....	37 840€
Acquisitions immobilières.....	76 840€
Revitalisation centre bourg	114 126€
Commerce "Le P'tit Mic".....	175 941€
Chaudières école et Mairie.....	39 614€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 102 960€
Dépenses de travaux	995 840€
Remboursement du capital	107 120€

Dépenses de travaux : 995 840€

Terrain de Foot.....	5 000€
Travaux de voirie.....	280 000€
Revitalisation centre bourg.....	115 000€
Mairie.....	2 000€
Signalétique.....	79 160€
Cimetière.....	19 600€
Services techniques et fleurissement.....	48 700€
Commerce "Le P'tit Mic".....	207 560€
Informatique.....	18 500€
ALSH / Ajoncs.....	117 320€
Ecole de l'Être.....	3 000€
Acquisitions immobilières.....	100 000€



Vie économique

LE MARCHÉ DU JEUDI MATIN



Désormais, ce sont 3 commerçants qui seront présents tous les jeudis sur la Place du Tripot.

M. Jacky Lenoir (Jacky'Galettes) vous propose des galettes et des crêpes depuis son camion itinérant.
(Pour réserver : 06 07 06 90 86).

M. Ludovic Raveneau, enseigne Ludo'Prim, est primeur en fruits et légumes et propose un large choix de produits.
(Contact : 06 09 89 39 35)

Et depuis le 1er Octobre, **Mme Marylaure Lehéricey** avec « le Biocal de Mary » est présente également. Marylaure fait l'intermédiaire entre 19 producteurs du sud Manche et vous, en proposant des produits alimentaires, des cosmétiques et des produits ménagers .

Pratique : Il y a la possibilité de commander en ligne sur son site www.lebiocaldemary.fr (tel 06 47 36 50 10) puis de venir chercher votre panier le jeudi matin.

ARRIVÉ D'UN NOUVEL ARTISAN COMMERÇANT

M. Valentin Manneheut va ouvrir courant novembre l'enseigne **MV MOTOCULTURE**. Il proposera l'achat et la réparation de cyclomoteur jusqu'à 125 cm3 et du matériel de motoculture.

Il prend ainsi la succession d'Alain Chauvois en s'installant à la Ville en Bois, route de Louvigné-du-Désert.



mcv.motoculture@gmail.com
Téléphone : en cours

Vie municipale

MOUVEMENT DE PERSONNEL



Rose-Marie RACINE a rejoint la commune de Roz-sur-Couesnon au 1er janvier 2020. Elle avait en charge l'urbanisme, l'Etat Civil, la gestion du cimetière, l'accueil.



Gérard BARBEDETTE a fait valoir ses droits à la retraite au 1er octobre après 32 ans de service. Il avait notamment en charge la comptabilité de la commune et du CCAS. Il est remplacé à son poste par Céline REY.

Etat Civil

Bienvenue à ...

VIRLOUP Hayden	1 mai
ROUSSEAU Alice	13 mai
BERGEOT Aciona	17 mai
GUÉRINEL Kélys	26 juin
DESPAS Malonn & Timoté	05 juillet
CHAUVOIS Hugo	06 août
TESSIER Camille	05 septembre

Félicitations à ...

JAHOUËL Nathalie & ARRACHEQUESNE Gilles	25 juillet
VAUTIER Mathilde & SÉGUIN Antoine	8 août

Sincères condoléances aux familles de...

BOIVENT Bernard	3 janvier
GUILLOTIN Raymond	14 mars
MERET Daniel	16 mars
GUILLOTIN Marie	7 mai
MAZÉ Jean-Louis	7 juin
ROUSSEL Marie-Rose	26 juin
GAUTIER Elise	29 juin
GOBÉ Jocelyne	14 septembre



Brèves et informations municipales



RÉGLEMENTATION SUR L'USAGE DU FEU EN ILLE ET VILAINE

Toute l'année et dans l'ensemble du département, il est interdit à toute personne d'allumer du feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes et à moins de 200 mètres de ces lieux.

L'incinération de végétaux sur pied est également interdite.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année dans tout le département sauf dans les foyers spécialement aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs.

DÉCLARATION DES RUCHERS 2020

Cette déclaration obligatoire revêt une importance primordiale pour un bon suivi de l'état sanitaire des ruchers français.



Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020 pour la campagne écoulée. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Si vous ne pouvez pas déclarer par internet le Cerfa papier 13995*04 est disponible en Mairie.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE Pays de Fougères



Votre Cdas a changé de numéro de téléphone
Nouvelles coordonnées téléphoniques depuis
le 14 septembre : 02 22 93 65 40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis le 11 mai, l'agence postale communale est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

☎ 02 99 97 03 76

ÉLECTIONS

Le prochain scrutin est prévu en 2021, il concernera les élections régionales et départementales.

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Ils sont élus pour 6 ans.

Le scrutin se déroulera à la salle des Ajoncs d'Or.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin. Les dates du scrutin de 2021 ne sont pas connues à l'heure actuelle.

FERMETURE DES SERVICES

Le secrétariat de la Mairie sera fermé les samedis 19 et 26 décembre.



L'invité du Mag : Thierry BENOIT

Dans cette rubrique, la parole est donnée à des personnalités de la vie culturelle, économique, politique qui portent leur regard sur le territoire...

CRISE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, LA PROPAGATION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 REPRÉSENTE, POUR NOTRE PAYS ET POUR LE MONDE, UN DÉFI MAJEUR.

Depuis des mois, des Françaises et des Français sont en première ligne sur le terrain : personnels soignants, acteurs du secteur médico-social, enseignants, commerçants, artisans, élus, services de l'Etat etc... Je tiens ici à leur redire toute ma considération.

Leur dévouement, leur abnégation forcent notre respect et nous obligent.

FACE À CETTE CRISE INÉDITE, JE ME SUIS INTERROGÉ SUR LA MANIÈRE DE ME RENDRE LE PLUS UTILE POSSIBLE.

Au fond, quel est le rôle d'un député en cette période si particulière et comment peut-il aider à dénouer certaines situations ?

DÉPUTÉ DE LA NATION, MA PREMIÈRE FONCTION EST DE VOTER LA LOI.

Dans l'Hémicycle, je m'efforce d'être un législateur constructif, exigeant sur le fond mais ouvert au compromis.

Car la priorité au final, est d'obtenir des résultats, non de s'enfermer dans une opposition stérile et caricaturale.

Ces derniers mois, l'ordre du jour de nos travaux était consacré à l'état d'urgence sanitaire et aux dispositions du Ségur de la Santé. Avec d'autres parlementaires, nous avons formulé des propositions en faveur de l'hôpital public et soutenu la mise en place de mesures de conventionnement sélectif afin de rééquilibrer l'offre de soin dans les territoires et contribuer au désengorgement des urgences.

Quant à la revalorisation des salaires des personnels de santé, des services à domicile et des Ehpad, je la demande depuis longtemps, comme en témoigne encore mon intervention dans l'Hémicycle le 18 janvier 2020.

MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, JE MILITE POUR UNE DÉCLINAISON TERRITORIALE DU PLAN DE RELANCE.

Avec mes collègues, nous travaillons aussi sur les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux acteurs économiques : restaurateurs, acteurs de l'événementiel et du tourisme, indépendants, gérants de discothèques ...

Ma conviction est que cette stratégie de reprise ne réussira que par des projets visibles, pas seulement dans les métropoles mais aussi dans les villes moyennes et les territoires ruraux.



S'ILS VOTENT LA LOI, LES DÉPUTÉS ONT AUSSI VOCATION À CONTRÔLER L'ACTION DU GOUVERNEMENT.

Récemment, j'ai interpellé le Gouvernement sur les reports d'échéance de prêt pour les entreprises et les particuliers, la réduction des frais bancaires, la mobilisation des fonds d'assurance, les violences conjugales pendant le confinement, la production de masques en France et la gestion responsable des matériels de protection, les conditions de travail des ambulanciers SMUR ou des transporteurs routiers.

LE RÔLE D'UN DÉPUTÉ, EN DÉFINITIVE, C'EST SURTOUT D'ÊTRE UN FACILITATEUR !

En liaison étroite avec les élus locaux et les interlocuteurs privilégiés des services de l'État (Préfète de Bretagne, Sous-Préfet d'arrondissement), je m'emploie à relayer les problématiques locales constatées en circonscription.

C'est cette approche, pragmatique et de terrain, qui doit à mon sens prévaloir en politique.



Biographie

Thierry Benoit, député de la sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine depuis 2007. Secrétaire de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale (agriculture et pêche, énergie et industries, recherche appliquée et innovation, consommation, commerce intérieur et extérieur, postes et les communications électroniques, tourisme, urbanisme et logement).

Thierry BENOIT
Député d'Ille-et-Vilaine
1bis, boulevard Leclerc
35300 FOUGERES
02 99 17 11 71



Enfance et Jeunesse

Été 2020



Ateliers créatifs, jeux d'eau, grands jeux d'extérieur ont marqué cet été 2020.

La commune de Saint-Georges-de-Reintemault dispose d'un service enfance assurant la gestion des temps périscolaires et extra scolaires.

Notre service municipal d'accueil périscolaire et extrascolaire est agréé par la CAF et par Jeunesse et Sports sur la base d'un projet éducatif définissant un certain nombre de règles liées à la vie collective.

Durant la période de confinement les services sont restés ouverts, et depuis le 11 mai afin de respecter le protocole sanitaire, de nouvelles modalités de fonctionnement s'appliquent :

Pour l'accueil de Loisirs du mercredi et des vacances scolaires : rendez-vous dans les locaux de l'Ecole Publique de l'Être.

Les locaux habituels situés aux Ajoncs d'Or sont fermés jusqu'à nouvel ordre. L'accueil des enfants pour le mercredi et les vacances scolaires se fait dans les locaux de l'école publique de l'Être, rue de Longuève.

Le centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (6h45 -18h 30 sur inscription avec fiche mensuelle).

Il est ouvert pour les vacances de la Toussaint du 19 au 31 octobre, et sera fermé aux vacances de Noël.

Pour la garderie mutualisée : retour temporaire à deux lieux pour la garderie du soir.

La garderie municipale mutualisée fonctionne depuis 2015, avec deux lieux d'accueil, mais les modalités d'accueil ont été revues du fait du protocole sanitaire.

ACCUEIL DU MATIN : De 6h45 à 7h45 accueil des élèves des deux écoles sur le site habituel de l'Ecole de l'Être.

A partir de 7h50, les élèves de l'école Ste Thérèse doivent être déposés sur le site de l'école privée, afin de limiter le brassage des groupes.

ACCUEIL DU SOIR : Chaque école assure le service de garderie périscolaire sur son site, aux horaires habituels 17h à 18h45.



Nelly GASNIER, directrice
06 84 69 36 16 - nel@stgeorgesrlt.org

PETITE ENFANCE

L'espace jeu Pirouette est fermé jusqu'à nouvel ordre



Dans le cadre du projet de construction du nouveau Multi-accueil

de la commune de Louvigne-du-Désert, des ateliers participatifs seront organisés avec les professionnels de la petite enfance (assistante maternelle).

Si vous êtes intéressé contactez Maud Le Hervet au 02 99 98 59 46.



Culture

Salon du Livre Jeunesse de Fougères Agglomération



La 36ème édition du Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération aura lieu les 13, 14 et 15 novembre 2020.

Suivez l'actualité sur le site dédié : salondulivrejeunesse.fr et sur Facebook.

Médiathèque Ludothèque BIMELU

BIMELU est un espace culturel de première importance dans la vie de la commune, par les usages multiples qu'il permet CD/DVD/Livres/Jeu vidéo/Vinyle/jeu de Ludothèque/tablette et animation.

Nos missions sont d'encourager la pratique de la lecture et le goût de lire, d'ouvrir des consciences et des réflexions.

Au printemps nous avons eu un programme riche en temps fort, avec des ateliers Qi gong proposés par Emmanuel Poul, un atelier Montessori avec Marie Aude Lhotellery, des ateliers peinture par Muriel Liger et Fabienne Gazengel ...

Nous remercions tous nos partenaires et nos adhérents qui font de la médiathèque un service culturel rural de qualité.



Mardi 16h30-19h
Mercredi 11h-12h30 et 14h-19h
Samedi 14h-19h



La Ludothèque est réouverte
depuis le 20 octobre



Virginie ANGER
02 99 97 08 15 - vanger@fougères-agglo.bzh

Coup de Coeur

La Jungle
Elena Selena.
Gallimard jeunesse.



« Une jungle des plus fabuleuses où les oiseaux s'envolent, où le vent souffle dans les feuillages, où la rivière devient cascade et où le plus royal des animaux de la jungle avance pas à pas »

Un vrai coup de cœur pour ce livre Pop up d'Elena Selena. La magie opère dès l'ouverture du livre avec l'apparition d'un monde tout en volume et en couleurs. Un vrai régal visuel pour les petits comme pour les grands.

Elena Selena sera présente au Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération le samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre.

RENCONTRER ELENA SELENA :

- Rencontre à la médiathèque de Billé, samedi 14 novembre, de 10h00 à 11h30.
- Atelier pop-up au Centre culturel Juliette Drouet, samedi 14 novembre, de 14h00 à 15h30



L'Ecole Publique de l'Être

L'école primaire publique de l'Être a fait sa rentrée le mardi 1er septembre avec des effectifs en hausse portant le total à 119 élèves. Cette nouvelle année scolaire sera rythmée par de nombreux projets dont la plupart aborderont un thème commun à toutes les classes : la forêt, les contes et les légendes.

Les élèves des classes de la grande section au CM2 ont commencé ce projet par une sortie en forêt de Fougères le mardi 29 septembre où ils ont pu découvrir la forêt au début de l'automne et collecter différents éléments qui seront utilisés plus tard (feuilles pour la constitution d'un herbier...).

Lors de cette sortie, les élèves ont également enregistré des sons qui serviront de base à un projet en lien avec le conservatoire de musique de Fougères Agglomération.

Les élèves de la grande section au CE1 vont construire une maquette sonore de la forêt (à partir de sons enregistrés et de sons « reproduits » lors des interventions d'une musicienne du conservatoire à l'école). L'après-midi, les élèves ont réalisé du Land Art (tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.) pour réaliser une oeuvre.

Le travail initié va se poursuivre tout au long de l'année dans les différentes classes et les différents domaines (sciences, littérature, art...). En fin d'année, les élèves iront à la forêt de Brocéliande pour assister, entre autres, à des balades contées. Par ailleurs, l'école de l'Être participe cette année encore au salon du livre de jeunesse de Fougères : toutes les classes à partir de la grande section accueilleront en classe un auteur ou un illustrateur.

Ces sorties sont possibles grâce à la participation active de l'Association des Parents d'Elèves de l'école qui organisent de nombreux événements. Le spectacle « Le voyage de Georges », un tour du monde musical à la rencontre de dix cultures, pourra ainsi être offert aux élèves de l'école la semaine avant les vacances.



Thomas CHANUT au 02 99 97 00 60
ecole.0351029d@ac-rennes.fr

Le mot de l'APE

L'assemblée générale de l'association des Parents d'élèves a eu lieu le 29 septembre dernier. A cette occasion comme chaque début d'année, le bilan de l'année écoulée a été présenté, avec la particularité d'une année 2019/2020 inachevée puisque les projets prévus après le 15 mars n'ont pu avoir lieu, que ce soient les actions programmées par l'APE pour récolter des fonds ou les sorties ou projets scolaires que l'APE devait financer, ainsi que la traditionnelle fête de fin d'année qui a manqué à beaucoup car elle marque la clôture de l'année scolaire.

Nous avons procédé à la réélection du bureau avec quelques changements : Présidente : Anne-Sophie HERBEL
Vice-président : Cyrille SAUVE - Trésorière : Typhaine RÉMY
Trésorière adjointe : Valérie DELANGLE - Secrétaire : Marie SÉNÉCHAL

Après la présentation des projets pédagogiques par le directeur de l'école aux parents et des besoins financiers qui en découlent, l'équipe a planifiée les actions à mener tout au long de l'année. Depuis la rentrée, l'APE a déjà organisé les photos de classe (qui resteront dans les mémoires avec les adultes masqués) et de fratéries. Elle a aussi programmé une vente de chocolats Alex Olivier en novembre. Avis aux gourmands ! C'est l'occasion de faire des heureux pour les fêtes de fin d'année. Un spectacle de Noël sera présenté aux enfants en décembre avec le venue incontournable du Père Noël ! D'autres actions suivront tout au long de l'année. Si en tant que parents de l'école vous n'avez pas pu assister à cette AG, vous pouvez à tout moment de l'année nous rejoindre, que ce soit pour une aide ponctuelle ou apporter vos idées.

L'APE a une page facebook, APE Ecole Publique de l'Être de Saint-Georges-de-Reintembault, régulièrement mise à jour, n'hésitez pas à vous connecter et à la partager !



Anne-Sophie HERBEL 02 99 97 10 39



L'Ecole Sainte-Thérèse

Ce début d'année sera marqué par un projet commun au sein des classes de CE1/CE2/CM1/CM2.

En effet, les élèves profiteront de l'intervention de l'association "Nettoie ta Planète" afin de sensibiliser les plus jeunes au développement durable.

La classe de CE1/CE2, dans le cadre d'un projet d'écriture, rédigera des lettres d'invitation aux bénévoles de l'association.

Les CM1 et CM2 étudient actuellement l'album « Violette Hurlevent et le Jardin Sauvage » de Jean Baptiste Bourgeois.

Un temps de rencontre est prévu avec l'auteur. L'illustrateur Sébastien Chebret animera également un atelier pochoir avec les élèves de CE1/CE2 suite à l'étude d'un de ses albums en classe.

En éducation physique et sportive, les CM2 démarrent l'année avec un cycle de rollers. Ce dernier est prévu pour toute la période.

Un cycle piscine est également organisé à partir du mois de décembre.

En éducation musicale, les CM1 et CM2 s'intéressent au jazz et mèneront, à l'aide d'une intervenante, un projet sur la création de chant.

Les CE1 et CE2 travailleront autour des émotions.

Enfin, la thématique des CM2 cette année est de nouveau Harry Potter. Les élèves sont répartis dans les 4 maisons : Poufsouffle, Griffondors, Serpentards et Serdaigles.

Ce projet a pour objectif d'impliquer les élèves dans leurs apprentissages et de favoriser la coopération. Un système de point permet aux équipes de chaque maison d'être récompensées.



Le mot de l'APEL

Malgré l'actualité, l'APEL du RPI des Portes de Bretagne reprend du service.

Tout d'abord nous tenons à adresser le bilan de l'an dernier car d'importants moyens financiers ont été engagés.

Les grands comme les petits ont bénéficié d'aides aux sorties scolaires et de divers équipements.

En collaboration avec l'équipe enseignante, l'APEL a souhaité apporter un tout nouvel espace ludique : le billodrome.

Cerise sur le gâteau, la nouvelle structure de jeux, conjointement financé par l'OGEC et l'APEL est arrivée au même moment.

La fermeture des écoles en mars 2020 a contrarié leurs inaugurations. Ce n'est que partie remise !

En octobre, la vente des chrysanthèmes marquera notre première action.

Puis dans la foulée, le jeu des « grilles de dinde » sera lancé.

Sauf retour à la normale d'ici 2 mois, notre habituel « Arbre de Noël » avec le spectacle des enfants n'aura pas lieu, du moins sous sa forme habituelle.

Soyons créatif pour que la magie de Noël brille comme chaque année!

L'équipe de l'APEL
du RPI des Portes de Bretagne

 David ROSSIGNOL
02 23 51 83 77

 Maëlys FABLET au 02 99 97 01 33
ste-the.stgeorges@wanadoo.fr



Collège Roquebleue

Au collège de Roquebleue, ce sont 152 élèves... masqués, ici comme ailleurs, qui ont fait leur rentrée dans le respect du protocole sanitaire mais dans la bonne humeur.

La rentrée des 6èmes s'est tenue le 1er septembre, avec un accueil des parents d'élèves qui s'est fait en présence de Mme Marie-Claire Boucher et une demi-journée d'intégration qui a permis à tous les élèves de faire connaissance. Les autres niveaux ont débuté les cours dès le 02 septembre.

Fin septembre, le départ de M. Pascal Philippe s'est annoncé. Après une année passée dans l'établissement en tant qu'agent technique, il vient de laisser sa place à M. Stéphane Rolland.

C'est en septembre également que la Maison de l'Europe est intervenue devant les classes de 3ème sur le thème de la place de la France au sein de l'Union Européenne, des enjeux et des défis qui attendent notre pays.

Mardi 29 octobre, la classe de 4ème A a écrit et enregistré sa propre chanson sur un thème choisi par les élèves : le sexisme dénoncé avec humour.

Le projet « Fabrik ta chanson » initié par Gwenola Dabachine, professeure d'éducation musicale, repose sur un partenariat avec les artistes Sam Verlen (musique) et Christos Ortiz (paroles) qui se sont installés en résidence toute la journée et qui interviendront, de nouveau, le 6 octobre auprès de la classe 4ème B sur le thème des identités LGBT.

C'est grâce à un financement du Département 35 que ce projet a pu voir le jour pour la plus grande joie des élèves qui ont découvert des instruments de musique plus insolites les uns que les autres, les techniques d'enregistrement et de mixage et également l'écriture des paroles d'une chanson à partir d'un thème choisi. La journée s'est déroulée dans l'effervescence de la production musicale et textuelle avec, à la clé, une chanson produite et mixée à découvrir et à partager.

Projet "Fabrik ta chanson"



Les 4ème en production de texte et musicale

Si la Cérémonie Républicaine qui se tient traditionnellement en octobre a été reportée à une période où les regroupements de personnes seront moins risqués, cette rentrée reste cependant prometteuse : formation des délégué(e)s, interventions de la BPDJ, rencontres d'auteurs, actions de prévention avec l'association Liberté Couleurs, artistes en résidence à divers moments de l'année, expositions, séjour d'activités de pleine nature à Lamballe pour les 6èmes et les 5èmes, concours divers et variés, semaines à thème, ateliers divers et découverte du patrimoine.

C'est donc une très belle année qui se prépare même si elle n'a pas commencé comme les autres !



Collège Roquebleue 02 99 97 06 30
Ce.0350041e@ac-rennes.fr



Collège Julien Maunoir

Début d'année scolaire 2020 - 2021 au collège Julien Maunoir

Malgré un contexte sanitaire imposant un protocole contraignant, la rentrée de cette nouvelle année scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions au collège Julien Maunoir.

Les élèves, au nombre de 150, sont toujours répartis en 8 classes (2 par niveau).

Quelques changements sont à noter au niveau de la constitution de l'équipe enseignante :

Mr Jérémy NEGRE remplace Mme Jana LECHAT (qui prend un congé parental) en Education Musicale, Mme Nathalie MATHIEU DE VIENNE remplace Mme Laurence RENAULT en anglais,

Mme Jade COJEAN remplace Mme Marlène FRANCOIS (partie suivre son conjoint dans le Morbihan) en Histoire-Géographie,

Mme Maëlle MOISAN remplace Mme Valérie BOUVIER (mutée sur Fougères) en histoire-Géographie

Mr Mariano ALIAGAS remplace Mme Alicia ALVAREZ en espagnol.

Le mois de septembre est la période de mise en route de l'année, avec notamment les élections des délégués par classe, qui suivront en octobre une journée de formation pour bien appréhender leur mission.

Un temps d'intégration a également été organisé pour les 6ème, avec leurs parrains et marraines de 3ème, le vendredi 25 aux Landes de Jaunousse (à Billé).

Initialement c'est une sortie dans la baie du Mont-Saint-Michel qui était prévue, mais la météo peu clémente a nécessité un changement de programme de dernière minute pour ce lancement d'année.



Sortie Landes de Jaunousse

Les parents de 6ème et de 5ème ont été conviés dès le 10 septembre à une soirée d'informations afin que leur soient présentés le déroulement de l'année et les nouveaux enseignants.

La soirée pour les parents des 4ème et des 3ème s'est déroulée quant à elle le 1er Octobre, en présence de l'APEL 35 venue expliquer aux parents les nouvelles filières post-3ème des lycées en guise de première étape dans la démarche d'orientation.

Une soirée échanges et débats sur les nouveaux enjeux des relations collège - familles, et sur la manière dont les parents ont vécu l'accompagnement de leurs jeunes durant le confinement a aussi été vécue le 24 septembre. Cette soirée était animée par une psychologue de l'association « Les Parents d'abord » d'Avranches.

L'année 2020-2021 sera comme les années précédentes jalonnée de nombreux projets (semaine pour les Enseignement Pratiques Interdisciplinaires, un Forum Santé, des sorties à la journée, des échanges épistolaires avec des correspondants anglais, espagnols ou allemands, ...), même si les séjours à l'étranger risquent de ne pas voir le jour cette année encore en raison de la pandémie. En interne, de nouveaux outils sont mis en place comme IMPALA qui est un outil d'aide à l'orientation (pour le Parcours Avenir) mis à disposition des 4ème et 3ème.



Par ailleurs, le travail sur le climat scolaire se poursuit avec toute une approche sur les intelligences multiples, la médiation entre pairs, la gestion des écrans, la gestion des émotions, la communication non violente, le développement de l'esprit critique, ...

L'enseignement Catholique dont fait partie le collège Julien Maunoir repart cette année sur de nouvelles orientations dans lesquelles s'inscrit pleinement le collège, comme l'accompagnement des familles, la volonté d'accompagner toujours mieux les jeunes dans leurs parcours de formation et de vie, la volonté aussi de prendre soin de tous et de faire réseau.



Collège Julien Maunoir 02 99 97 04 37
directionjmaunoir@gmail.com



SANTÉ

AMICALE FÉDÉRÉE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT ET SES ENVIRONS

SANG : APPEL D'URGENCE AU DON

Comme vous avez pu le voir ou l'entendre dans les médias, les réserves de produits sanguins sont très basses. Il en va de la sécurité transfusionnelle. C'est pourquoi nous nous devons de réagir au plus vite pour remédier à cette situation.

Notre prochaine collecte peut contribuer à résoudre cette pénurie, elle est planifiée le :

**JEUDI 12 NOVEMBRE DE 14H30 A 18H30
A LA SALLE DU POURPRIS A LA BAZOUGE-DU-DÉSERT**

MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT

Les collectes sont réalisées dans des conditions sanitaires sécurisées : masques, gel désinfectant pour les mains, distanciation. Depuis le 1er juillet, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire. Afin de limiter le nombre de personnes dans la salle, vous devez prendre rendez-vous sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Sinon, vous pouvez m'appeler au 06 30 57 54 53 pour que je vous inscrive.

Collectes 2021 à JOVENCE (Louvigné-du-Désert)

Mercredi 13 janvier de 14h30 à 18h30
Mercredi 28 avril de 14h30 à 18h30
Mercredi 1er septembre de 14h30 à 18h30
Mercredi 15 décembre de 14h30 à 18h30

Nous sommes acteurs de la chaîne transfusionnelle. Pour donner, il faut avoir plus de 18 ans et moins de 71 ans, être en bonne santé, peser plus de 50 kg. Certains médicaments sont tolérés pour donner. Pour le savoir, vous pouvez appeler le 02 99 54 42 22, un médecin de l'EFS vous renseignera. Et, si vous ne pouvez pas ou plus donner, vous pouvez inciter votre entourage à donner leur sang. Au nom des malades merci.

 Jean-Luc LESAGE
06 30 57 54 53

INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Report des Semaines d'information sur la Santé Mentale en mars 2021

En raison de l'épidémie du coronavirus, l'édition 2020 des Semaines d'Information sur la Santé Mentale du Pays de Fougères a été annulée.

Le collectif "SISM" en charge de l'organisation de cet événement a décidé du report de cette manifestation en mars 2021.

Deux rendez-vous à noter dans vos agendas :

Mardi 16 mars 2021 : Un ciné-débat sur le thème de la discrimination et l'autisme avec la projection du documentaire « Quelle folie » de Diégo Governatori, à 20h00 au cinéma Le Club

Jeudi 25 mars 2021 : Une rencontre interprofessionnelle et conférence théâtrale intitulée « Accueillir sans discriminer », de 13h30 à 17h30 aux Ateliers.

INFORMATION CORONAVIRUS : Pensez-y





MAS Gaifleury

Pendant la période de confinement, la MAS Gaifleury a assuré la continuité et la qualité de l'accompagnement des résidents comme il se doit. Les sorties extérieures et les rencontres inter-établissement avec les partenaires ont dû être suspendues. L'organisation des journées a été donc repensée en étroite collaboration avec l'équipe de cadres, les équipes éducatives et de soin, et les personnes travaillant sur les groupes transversaux.

Le lien familial

Le maintien du lien familial est vital pour les résidents. La MAS Gaifleury a proposé aux résidents et à leurs proches de communiquer par téléphone, Familéo et WhatsApp grâce aux tablettes financées par l'établissement.

La fondation Boulanger a également complété notre équipement en faisant un don de tablettes.

Ces premiers échanges avaient été marqués par le tâtonnement et la découverte pour les résidents et leurs parents, comme pour les professionnels de ces outils.

Les résidents nous ont une nouvelle fois surpris en s'adaptant avec facilité à ces nouvelles modalités relationnelles. Les soignants ont veillé aux bonnes conditions des appels.

L'été a permis aux résidents de retrouver leurs familles. Les résidents ont aussi pu se retrouver sur des animations en interne ou à l'extérieur tout en privilégiant les lieux ouverts. Il s'agit de moments importants pour maintenir le lien social tout en respectant les gestes barrières.

Des animations dans les jardins de Gaifleury

Une journée sensorimotrice a été organisée avec la création de 3 ambiances, un parcours sensoriel, un espace "Bienvenue à la mer" et un lieu pour "Voir, toucher et jouer"

Barbecue à la MAS Gaifleury



Au cours de l'été, en lien avec une animatrice stagiaire, 2 barbecues entre unités de vie ont été organisés le 27 juillet et 3 août.

En plus de profiter d'une décoration champêtre sous les arbres des jardins, nous avons apprécié l'animation musicale proposée par cinq bénévoles accordéonistes pendant le déjeuner.

Ces temps festifs et conviviaux ont pu réunir les résidents et les membres des équipes par pavillon, mais aussi l'encadrement et la direction ainsi que les personnes qui travaillent au service de maintenance, d'entretien des espaces verts et d'animation (appelés les transversaux).

Des sorties nature

Découvrir la sensation de marcher sur le sable de la plage de Carolle, c'est une sensation inhabituelle pour les résidents.

Chacun a profité de cet agréable environnement.

Le vent, le soleil, l'eau qui viennent effleurer les pieds, ont permis à tous de vivre et d'apprécier ses différentes sensations liées à cette activité physique.

Promenades en calèche

Des Sorties en Calèche à Champeaux ont été proposées à 12 résidents. Un agréable moment où chacun s'est laissé porter par une vue imprenable sur la baie du Mont Saint Michel, par le timbre de sabots des chevaux, provoquant des sourires, des regards, des "holà", des applaudissements



En fauteuil roulant, en vélo, en Tricycle, Pousseur ou à pieds...

Les voies vertes sont idéales pour les résidents qui souhaitent faire une marche, du vélo ou juste profiter d'un moment de calme dans la nature. Particulièrement cet été, les résidents comme les accompagnateurs ont sillonné ces chemins bien adaptés qui permettent à chacun de marcher à son rythme, en autonomie et surtout en toute sécurité.





Fougères Agglomération

INSTALLATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE



Suite aux élections municipales, le nouveau Conseil communautaire a été installé le 15 juillet 2020. Chacune des 29 communes dispose d'un nombre de sièges calculé en fonction du nombre de ses habitants, la commune de Saint-Georges est représentée par 1 élu titulaire, Mme Boucher et 1 élu suppléant, M. Boismartel. Au complet, l'assemblée communautaire compte 58 sièges d'élus titulaires et 22 sièges d'élus suppléants.

M. Patrick MANCEAU a été élu président, lequel est épaulé par 12 vice-présidentes et vice-présidents, parmi lesquels Marie-Claire BOUCHER, élue 2e vice-présidente à la transition écologique.

RESTAURATION DES COURS D'EAU

Fougères Agglomération poursuit la mise en œuvre du programme de restauration de cours d'eau sur les bassins de la Sélune. Ces travaux sont financés par l'agence de l'eau Seine Normandie et Fougères Agglomération.

De novembre 2020 jusqu'au printemps 2021, Sylvain COTTO continuera de prospecter les cours d'eau du Bassin versant du Lair et de ses affluents situés sur les communes de Saint-Georges-de-Reintembault et Monthault.

Ces diagnostics permettront de réaliser un relevé de travaux préalable à la rencontre des riverains.

Pour le bon déroulement de l'opération, Fougères Agglomération remercie dès à présent les riverains de leur compréhension et les invite à laisser pénétrer les techniciens sur leurs parcelles.

Pour tout renseignement ayant trait aux rivières et milieux aquatiques associés, n'hésitez pas à contacter les techniciens concernés.

Bassin de La Sélune : Sylvain COTTO au 02 99 98 59 42.





SMICTOM du Pays de Fougères

ACTUALITÉ

Faisons éclore nos bonnes idées zéro déchet !

Vous en avez marre de voir votre poubelle déborder ? Ça tombe bien, on a quelques astuces pour vous. En plus, elles vous faciliteront la vie.



1 - Composter pour disposer d'un engrais naturel

Avec le compostage, fini l'achat d'engrais ! Vous pourrez disposer le compost comme un terreau, au pied de vos plantations ou de vos plantes en pot.

Pour composter, rien de plus simple : il suffit de déposer vos déchets de cuisine ou du jardin dans un composteur ou en tas. Pour un bon compost, alternez les apports (bois, feuilles, herbe) et aérez régulièrement.

2 - Faire le tri pour redécouvrir ses trésors

En triant vos vieilles affaires, vous vous rendez peut-être compte que vous pouvez réutiliser plusieurs éléments ! Et si vous ne les utilisez plus, n'hésitez pas à donner vos vieux objets plutôt que les jeter.

3 - Broyer ses déchets verts pour pailler efficacement son jardin

Si vous avez un jardin, vous savez probablement que le paillage est une excellente technique pour protéger et nourrir votre sol. Plutôt qu'acheter du broyat dans le commerce, pourquoi ne pas réutiliser directement vos branchages broyés au pied de vos arbustes ?

4 - Passer aux objets durables pour faire des économies

Voici quelques exemples d'objets jetables que vous pouvez remplacer par des produits durables :

- Masque lavable à la place du masque jetable
- Gourde plutôt qu'une bouteille en plastique
- Serviette à la place de l'essuie-tout
- Lingettes lavables en microfibre plutôt que jetables

5 - Passer au vrac pour supprimer les emballages inutiles

La première chose que vous faites en rentrant des courses est bien souvent de jeter tous les emballages inutiles. Alors pourquoi les acheter ? En passant à l'achat en vrac, vous pourrez gagner du temps et de la place dans vos placards.

DÉCRYPTAGE



Plus complet, adapté au smartphones et proposant plus de services, le nouveau site internet du SMICTOM saura répondre à vos attentes !

« Le pot de yaourt, il se trie ou pas ? » Si vous vous posez la question, l'annuaire des déchets présent sur le site internet saura vous guider. Plus de 500 déchets ont été répertoriés pour vous permettre de trier sans vous tromper.

Si vous souhaitez connaître le jour de passage des camions de collecte ou trouver les bornes à verre ou à papier les plus proches de chez vous, consultez la rubrique « Dans ma commune ».

Vous souhaitez signaler un changement d'adresse, payer votre facture ? Toutes ces démarches sont accessibles en quelques clics sur le site internet du SMICTOM.

Le chiffre du mois

578 kg

En 2019, chaque habitant du Pays de Fougères a produit en moyenne 578 kg de déchets, en hausse de 1% par rapport à 2018.



La vie associative : témoignage de M. Bernard RAJBEN, recueilli par Eric Chalopin, Association "Autrefois St Georges"

Par une belle journée ensoleillée de fin d'été, Bernard RAJBEN est revenu à Saint-Georges-de-Reintembault 76 ans après l'avoir quitté.

Les changements du bourg l'ont chamboulé avant que ses souvenirs reviennent et qu'il se remémore les bons moments passés sur la commune.



Bernard (assis à gauche) et son petit frère

Ses parents sont arrivés en France en 1931.

Son père était styliste sur Paris et passionné de chant lyrique.

De cette union naît Bernard (1932), Marcel et Liliane (Lili).

Tout se passe dans le meilleur des mondes jusqu'à ce qu'éclate la seconde guerre mondiale en 1939.

Le Paris occupé devient très vite dangereux pour la communauté Juive. Il était obligatoire de s'enregistrer dans le commissariat de quartier. Or à cette invitation officielle, certains s'y sont soustraits et ont été épargnés. C'est le cas de la famille de Bernard qui, non déclarée, ne portait pas l'étoile jaune. Le 16 et 17 juillet 1942, se déroule la rafle du Vel' d'Hiv, qui fût la plus grande arrestation massive de Juifs.

Dans ce Paris allemand, il ne faisait pas bon rester. C'est ainsi que sa mère décida, sur les conseils de l'assistante sociale, de mettre ses enfants à l'abri.

A l'aide du réseau « Pour nos enfants », dont fait aussi partie celui qui deviendra plus tard le Cardinal Lustiger et qui lui sera placé aux environs de Paris, les 3 enfants Rajben sont placés à Saint-Georges-de-Reintembault en octobre/novembre 1942. Tout d'abord, Bernard change de nom et de prénom, le nom Rajben devient Rabien. Bernard s'appelle désormais Francis, son frère, Alexandre et sa sœur, Anne-Marie. Ils sont accueillis par mademoiselle Nicolet libraire, Francis Briens maire de l'époque et Alexandre Dubois adjoint qui se sont aussi occupé des réfugiés du nord de la France.

La fratrie a été placée dans la ferme Cheminant sur la route de Le Ferré à 3km du bourg. Il fallait aller à l'école en sabot avec de la paille. Il s'est plaint de cela à Mlle Nicolet et a été replacé trois jours après au village de Colas chez M et Mme Oger.

Il se rappelle jouer de l'orgue à l'église, des abbés Gabillard et Lavoué et garde un merveilleux souvenir de son baptême et de sa communion. Il se souvient de la neige et du froid en hiver 1942, de l'école publique et de monsieur Gontier, de Mlle Charpentier réfugiée de Lorraine et de Théophile Cadot et sa femme du Bourdonnay.

Il indique également la beauté du bourg, les halles, les balades dans la campagne verdoyante, ainsi que les différents commerces qui se trouvaient le long des rues de Saint-Georges. Paris libéré, leur mère revient les chercher et ils retrouvent leur père sain et sauf.

Ses remerciements vont vers la municipalité et ceux qui les ont hébergés. Il évoque sur un article de février 2020 :

« Nous les enfants, Bernard, Marcel et Lili, avons été mis en sécurité. Notre heureux sauvetage fait honneur à la France, et particulièrement à un bourg proche de Saint-James : Saint-Georges-de-Reintembault. Nous leur sommes profondément reconnaissants. »

A la fin de cette journée, Bernard me dit : « Je suis Juif parce que Hitler l'a dit ».



Bernard aujourd'hui, et lors de sa venue

Un remerciement à Bernard pour ses explications, à M & Mme Piettre et leurs enfants pour l'accueil et la visite de leur maison à M Rajben et ses ami(e)s, ainsi qu'à Edouard Oger, petit fils de l'hébergeur.

Texte de Eric CHALOPIN pour l'association " Autrefois Saint Georges ". Si vous avez des souvenirs sur cette période, si vous avez connu Francis, son frère, sa sœur ou si vous possédez des informations, contactez Eric Chalopin 06 32 13 12 38 ou Philippe Donnini 06 88 68 17 50



La vie associative

« La parole à...un président d'association », une nouvelle rubrique qui donne la parole aux Présidents des Associations de notre commune. Les associations participent pleinement au rayonnement de notre territoire, elles ont chacune leur spécificité. C'est cette richesse pour notre commune que nous souhaitons mettre en avant.

Dans ce numéro la parole est donnée par ordre alphabétique aux Présidents de l'ACCA et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Le principe sera repris au fil des numéros.

La Parole A...un président d'association

3 QUESTIONS À ...M. DIDIER BARON,
PRÉSIDENT DE L'ACCA

EN TANT QUE PRÉSIDENT, POUVEZ-VOUS NOUS DIRE EN QUELQUES MOTS QUELS SONT LES CRITÈRES REQUIS POUR OBTENIR UN PERMIS DE CHASSE ?

Il y a dans un premier temps un critère d'âge, en effet pour pouvoir s'inscrire à l'examen du permis de chasse, il faut obligatoirement avoir 15 ans révolus le jour du passage de l'examen.

Ensuite il faut avoir suivi au préalable une formation préparatoire aux exercices pratiques et aux ateliers théoriques, auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC). La FDC vous proposera des dates de formation. C'est bien entendu le cas des 37 membres de l'Association Communale de Chasse Agréée.

COMMENT SE PASSENT LES RELATIONS ENTRE LES CHASSEURS ET LES HABITANTS DE ST GEORGES ?

Les relations entre les chasseurs et les habitants de Saint-Georges-de-Reintembault sont plutôt bonnes dans l'ensemble, j'ai l'impression qu'un climat de confiance et d'échange s'est instauré.

Ils nous arrivent de partager des morceaux de gibier avec les agriculteurs qui nous aide à localiser les sangliers.

Pour le piégage des nuisibles, notre garde Jean Yves GARNIER est également bien identifié par la population.

QUE CHASSE-T-ON DANS NOS CAMPAGNES ?

Sur les 2 640 hectares chassable de la commune, les petits gibiers, les plus souvent rencontrés sont les perdrix, faisans, lapins, lièvres, bécasses et canards.

Et pour le grand gibier, il s'agit uniquement des chevreuils et des sangliers.

Depuis plus de 20 ans nous assistons à une raréfaction du petit gibier par contre depuis une dizaine d'année nous remarquons une évolution notable du nombre de gros gibier. Ce qui nous amène à modifier notre mode de chasse. D'une chasse uniquement individuelle nous pratiquons également la chasse en battue.

3 QUESTIONS À ...M. KÉVIN GOUSSET,
PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

QUEL EST LE RÔLE DE L'AMICALE AU SEIN DU CENTRE DE SECOURS ?

L'Amicale et le Centre de Secours sont souvent confondus...

Le Centre de Secours représente la partie institutionnelle, le service public offert par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

L'Amicale quant-à elle est une association, composée des Sapeurs-Pompiers actifs, des Anciens Sapeurs-Pompiers, ainsi que des conjoints et enfants. Étroitement liée au Centre de Secours, ses objectifs sont d'entretenir la cohésion dans le groupe, améliorer le bien-être de vos Sapeurs-Pompiers au sein du Centre de Secours, mais aussi entretenir le devoir de mémoire à travers les traditions et valeurs propres au Corps des Sapeurs-Pompiers.

QUELLES SONT LES ACTIONS QUE VOUS MENEZ POUR RESSERRER LES LIENS ENTRE LES SAPEURS-POMPIERS ?

La cohésion de l'effectif est indispensable pour mener à bien les missions confiées au Centre de Secours, tant dans les moments conviviaux, que dans les moments plus difficiles, lors d'interventions marquantes par exemple. Ainsi, tout au long de l'année, l'amicale met en place différentes activités au profit de ses adhérents, soirées à thème, galette des rois, journée cohésion, arbre de Noël, Sainte Barbe, ou plus récemment une soirée publique avec la Soirée Tartiflette (que vous pourrez retrouver cette année sous un format à emporter ! Le vendredi 06 Novembre prochain).

VOTRE CALENDRIER DES POMPIERS 2021 VA BIENTÔT ÊTRE PROPOSÉ AUX HABITANTS, EN QUOI EST-CE IMPORTANT DE MAINTENIR CETTE TRADITION ?

Les tournées de calendriers marquent un moment fort dans l'année, chères aussi bien aux Sapeurs-Pompiers qu'aux habitants, c'est le moment privilégié où nous sommes au contact de la population. C'est l'occasion d'échanger avec la population, de promouvoir nos activités en recensant nos futures recrues, en y établissant le premier contact, mais aussi de parfaire notre connaissance de notre secteur d'intervention ! Cette année nous partirons en tournée sur la commune de Poilley en plus de celle de Saint-Georges-de-Reintembault, dans des conditions quelques peu particulières compte tenu du contexte sanitaire actuel. En effet le port du masque sera de mise, et il sera préférable d'éviter que nous rentrions au cœur même de votre foyer.

Merci d'avance pour l'accueil que vous nous réserverez



La vie associative

CASER - Centre Associatif et Sportif Équestre Reintembaultois devient TEAM DOME

CASER Centre Associatif et Sportif Équestre Reintembaultois a changé son titre qui devient TEAM DOME. Son siège social a été transféré sur la commune de Saint-Georges-de-Reintembault au lieu dit le bas Pouchet.

La programmation de nos activités et manifestations équestres évolue en fonction des directives et des règles sanitaires à observer. Nous avons reporté les événements qui ne permettaient pas de respecter les règles de distanciation (Repas, barbecue, soirée raclette, etc..). Nous avons mis l'accent sur les concours internes, équifun, concours de sauts et avons organisé notre première endurance interne dans le canton.

Notre randonnée estivale de 30 km autour des chemins féeriques St-Brice-en-Coglès, St Germain en Coglès nous a plongés dans des petits coins de campagne remarquablement préservés.

La journée porte ouverte du dimanche 13 septembre a été un succès. Elle nous a permis de vous faire découvrir le monde du cheval et de vous faire profiter de nombreux baptêmes à poney dans une ambiance conviviale.

Pour les semaines à venir en partenariat avec EQUIDOME nous organiserons des épreuves internes (concours de sauts, randonnées, sortie plage) pour préparer les cavaliers -ères et chevaux aux compétitions officielles.



A venir : l'endurance du Pertre (à mi chemin entre Rennes et Laval) ; journée Halloween ; journée Téléthon, et à Noël, une animation en calèche et à cheval.

Vous pouvez suivre la vie de l'association et celle du centre équestre Equidome sur le site www.equidome.fr
Association TEAM DOME : Christian Demeulemeester
06 62 46 63 11

Centre équestre EQUIDOME : Christèle Turpin
au 06 76 29 24 09



Association de solidarité internationale "LE LIVRE AUX 1000 ZÉBUS"

Comme presque partout dans le monde, le gouvernement de Madagascar a instauré des périodes de confinement depuis avril 2020.

A Marofody, les écoles ont été fermées un moment, puis les classes dites d'examen (certificat d'études, brevet des collèges..) ont été réouvertes. Jean Noël a pu s'y déplacer pour des séances de lecture. Par ailleurs, il a ouvert la bibliothèque pour des prêts, ou une lecture sur place. Il a organisé des animations lecture à destination de petits groupes.

De même, Anja a ouvert le centre d'information villageois. Les déplacements des habitants étant limités, il a accueilli moins de personnes que d'habitude, de l'ordre d'une centaine par mois, en lieu des 350 habituels.

A Tanà, les bibliothèques de rues ont été interdites, comme tous les rassemblements. Les animateurs ont organisé les prêts à domicile, sauf pendant les périodes dites de confinement strict ou aucune activité n'était permise.

La période a toutefois été fertile en réflexion. Des ateliers parents-enfants sont prêts à être mis en place, ainsi que des cours d'alphabétisation. Ils sont faits pour l'instant à destination des parents à Marofody, et à destination des enfants dans les communes desservies par Gazela. Bravo à tous les animateurs pour leur engagement.

Merci à ceux qui nous soutiennent ici en France par leurs achats. Nous espérons pouvoir faire nos marchés de Noël. Merci à nos financeurs, la mairie de Saint-Georges-de-Reintembault, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'agence de Micro-projets.



Marie-Christine COUVERT : lelivre.auxmillezebus@orange.fr et www.facebook.com/lelivreauxmillezebus/



La vie associative

LA FRATERNELLE

Après une petite pause estivale, les musiciens et danseuses de la Fraternelle ont pu reprendre les répétitions début septembre.

Elles ont lieu tous les vendredis soir dans l'ancienne salle des sports.

Cependant les conditions sanitaires évoluant, c'est en petit groupe, par pupitre, que se se réunissent désormais les musiciens.

Cela ne les empêche pas de se préparer activement pour de prochaines cérémonies.



Christèle JOURDAN
match.jourdan@hotmail.fr

AU BORD DE L'EAU, les 108 Brigands

Qi Gong et Bâton chinois...ou un peu de la Chine du XIIIème siècle chez les Reintembaultois !

La deuxième saison consécutive commence à Saint-Georges-de-Reintembault.

Quelques changements par rapport à l'année passée : les cours du mercredi ont été transférés le vendredi de 18h30 à 19h45 pour le Qi Gong et de 19h45 à 21h00 pour le Bâton.

L'adhésion à l'association permet l'accès aux quatre cours proposés sur St-Georges-de-Reintembault, Montours et la Selle-en-Cogles. De plus un des trois stages prévus sur la saison est également compris dans la formule.

Quelles différences entre le Bâton chinois et le Qi Gong ?

Le Qi Gong se traduit littéralement par « travail » ou « pratique » Gong, du « souffle » ou de « l'énergie » Qi.

Nous nous appuyons sur le corps, la respiration et l'esprit pour développer une pratique de bien-être, d'entretien de la santé.

Nous aurions pu parler de gymnastique chinoise, gymnastique douce, yoga chinois... mais le Qi Gong est une pratique à part entière. Nous pourrions même parler de Tao Yin Qi Gong pour être plus précis. Le Tao Yin permet l'« Entretien » Yin de la « Voie » Tao. Les principes de la pensée chinoise mis en avant dans la pratique du Qi Gong permettent aux pratiquants d'aller au-delà de simples mouvements gymniques. La pratique se déroule seul à l'inverse du Bâton chinois.

Un cours de Bâton chinois commence par une préparation du corps permettant par la suite des mouvements plus intenses seul ou avec partenaires. Le rapport à l'autre nous renvoie à nous-même et nous permet d'avancer sur cette « Voie » Tao. Pas d'adversaire... l'autre que l'on désigne comme un partenaire nous permet d'avancer, de progresser, de tendre vers une certaine réalisation, seul mais aussi dans le respect harmonieux vers autrui.



L'esprit du Tao ouvre vers le Yin et le Yang, la position de l'être humain dans son milieu, les Cinq Éléments : Terre Métal Eau Bois Feu...

N'hésitez pas à venir découvrir les activités avec un cours d'essai.



Emmanuel POUL
06 52 86 45 39
aubordeleau@gmail.com



La vie associative

L'ASSG Section Danse

L'ASSG Section danse, c'est reparti

Samedi 19 septembre 2020, l'entraînement des danseuses de l'ASSG a repris à la salle Albert Bouvet malgré les conditions sanitaires actuelles.

Le bureau était content de voir la fidélité des jeunes à cette activité, car beaucoup d'entre elles sont des habituées et ont répondu présentes.

Les séances (1h par groupe) ont lieu tous les samedis hors périodes scolaires de 9h30 à 12h30 sous la vigilance de Valérie Bureau.

Cette année 2020-2021, les effectifs de l'ASSG section Danse restent stables à savoir une trentaine jeunes filles de 5 à 17 ans. Ainsi, 14 danseuses (re)découvrent cette activité dans le groupe des **petites**, 15 composent le groupe des **moyennes**, et 6 sont des **grandes**. Elles viennent essentiellement de St-Georges et des communes voisines. Elles viennent pour travailler leur rythmique, leur posture dans une ambiance amicale et détendue.

Dès à présent elles se préparent pour le gala de fin d'année qui reprendra le thème de l'année dernière, « Retour vers le futur » avec l'ambition cette année de le réaliser et de l'enrichir.

Le gala aura lieu **le samedi 5 juin 2021** à la salle de Jovence, Louvigné du Désert. Le spectacle sera ouvert aux familles des danseuses et à toute personne aimant la danse et voulant passer une agréable soirée.

Quiconque veut apporter sa contribution pour l'association est bienvenu et peut se présenter aux heures des entraînements.

 Valérie BUREAU
02 99 97 03 36

CSL Judo

Assemblée générale et cérémonie de remise de ceinture.

Comme chaque année la cérémonie de remise des ceintures a apporté son plein d'émotion malgré un report dû à la pandémie.

Pour chaque judoka petit et grand c'est l'étape tant attendue avec l'acquisition d'un nouveau grade, récompense d'une année de progressions dues à l'assiduité aux cours même si la saison 2019/2020 a été particulière.



Tous les licenciés se sont vu remettre une gourde à l'effigie du club et un tee-shirt a été offert à tous les bénévoles en remerciement d'être toujours présent pour l'ensemble des manifestations organisées, toujours avec le sourire et dans la bonne humeur.

Le tout était suivi par l'assemblée générale avec une réélection du bureau

Présidente : Mme Chesnel Sandrine
Vice-président : Mr Brahim Xavier
Trésorier : Mr Fayer Mickael
Vice trésorier : Mr Gandon Jean Michel
Secrétaire : Mr Malle Bruno
Vice-secrétaire : Mr Coquemont Valentin

Le CSL judo tient à remercier tous ses sponsors de leur soutien car sans eux rien ne serait possible et rappelle que les inscriptions sont encore possibles !!

 Sandrine CHESNEL
06 81 35 06 62



La vie associative

LES REINTEMBALTOIS - "St Georges de France"



Il y a un an presque jour pour jour, nous vous parlions de l'avancée de notre fête des St Georges de France, et nous aurions dû à ce jour remplacer ces mots par une multitude de photos vous rappelant de nombreux souvenirs. Malheureusement, la Covid 19 nous a tous pris de vitesse et a bouleversé les projets de plusieurs d'entre nous, particuliers comme professionnels, ou d'associations.

Le bureau des « Reintembaultois », la municipalité et l'association nationale des St Georges de France ont échangé à plusieurs reprises en ce début d'année au fil de l'actualité. D'un commun accord, nous sommes arrivés à la décision de ne pas faire la fête en ce mois de juin 2020, comme bien d'autres organisateurs de manifestations, à notre grand regret. Mais comme dit le proverbe « Prudence est mère de sureté ».

Nous espérons remettre cela les 11, 12 et 13 juin 2021, mais voilà !? La situation actuelle, celle des prochains mois est en attente des décisions à venir concernant les grands rassemblements. La tenue de l'édition 2021 reste incertaine pour l'instant.

Cependant l'équipe organisatrice reste mobilisée et réfléchit à la prochaine édition tout en sachant que les raisons premières de ce rassemblement veulent rester la convivialité, les retrouvailles et la découverte de nos jolis coins de France avec en plus, outre celles de la sécurité, l'adoption de nouvelles normes sanitaires.

En cette fin d'année 2020, spéciale à bien des égards, continuons à être solidaires, à prendre soin de nos proches en respectant au mieux les consignes sanitaires afin de retrouver au plus vite nos bons moments conviviaux et nos nombreuses animations qui donnent plus de vie à nos communes.

Bien évidemment, notre bigoudène 2020 nous accompagnera toujours dans l'aboutissement de notre projet et, en clin d'œil à notre département situé entre « Terre et Mer » (thème de l'un de nos circuits touristiques) : Gardons le cap sur l'avenir Et pour finir sur une touche de bonne humeur disons-nous quelle que soit l'année, « les St Georges de France en Bretagne seront toujours à l'Ouest », comme le dit notre slogan.

 Jean-Yves ROUSSEL
06 60 73 99 05

LE CLUB de l'ESPERANCE

Chers Adhérents,
Mme la Présidente et les membres du bureau sont bien conscients de votre désir de reprendre le Club, cependant, au vu des contraintes sanitaires imposées, il est délicat actuellement de se prononcer sur une date de reprise des jeudis.

En ce qui concerne le repas de Noël programmé pour le jeudi 17 décembre, nous souhaiterions bien sûr pouvoir nous réunir. Nous tiendrons informés nos adhérents dès que possible si le repas est maintenu.

Bon courage à tous, en espérant des jours meilleurs !



Noëlla ROULAND
02 33 60 48 94

SCRABBLE

L'atelier Scrabble étant sous couvert du Club de l'Espérance, il est difficile de redémarrer avant. Je suis aussi impatiente que vous de retrouver nos lundis après-midi, et tiendrai informés tous les joueurs personnellement à la reprise.

A très vite j'espère !



Maria DELAUNAY
02 99 97 02 15

DANSE BRETONNE

Nous aurions aimé pouvoir annoncer la reprise de notre activité, comme chaque année, en octobre.

Mais cette année est différente et nous devons rester prudents. Les sympathiques soirées du lundi nous manquent, mais l'essentiel est de ne prendre aucun risque pour notre santé.

Et, comme on nous le répète chaque jour dans les médias : prenez bien soin de vous.



Marie-Ange RÉBILLON
02 99 97 03 41



Vos Sapeurs Pompiers communiquent...et recrutent

Comme pour chacun d'entre vous, la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19 n'est pas sans conséquence sur la vie de votre Centre d'Incendie et de Secours. Rassemblements limités au strict nécessaire, application rigoureuse des gestes barrière dans l'enceinte de la caserne, adaptation des protocoles d'intervention, désinfection régulière des locaux, modification des conditions d'organisation de la formation continue...

Tout est mis en œuvre pour que vos sapeurs-pompiers puissent vous apporter, dans cette période difficile, la même qualité de secours sans s'exposer eux-mêmes au risque de contamination.

L'année 2020 a donc mis à rude épreuve la dynamique de groupe engagée au sein de l'effectif.

Pour autant et malgré l'annulation de la session de recrutement prévue au mois de mai dernier, un contact régulier a été maintenu avec 5 nouveaux candidats qui ont décidé de s'engager à nos côtés à compter du 1er janvier prochain...

Ainsi, Rémi DRUART (33 ans), Stéphane LENOIR (30 ans), Florian RIBETTE (25 ans) et Anthony MENARD (28 ans) rejoindront votre centre de secours.

Ils seront accompagnés dans leur démarche par Steven FRESET (22 ans) déjà sapeur-pompier volontaire dans les Alpes-Maritimes et qui intègre donc le groupe par mutation.

Avec ces nouvelles arrivées, l'effectif comptera désormais 19 agents alors qu'ils n'étaient plus que 6 fin 2017 !



Félicitations à Rémi, Stéphane, Florian, Anthony et Steven pour leur engagement au service de la population et bienvenue à eux...

Compte tenu des mesures mises en œuvre pour lutter contre la diffusion du Covid-19, vos sapeurs-pompiers ne pourront pas vous inviter, en décembre prochain, à leur traditionnelle cérémonie de Sainte Barbe, la manifestation étant d'ores et déjà annulée.

Traditionnellement, elle permet de rendre hommage aux sapeurs-pompiers blessés ou disparus dans l'exercice de leurs fonctions, mais aussi de mettre à l'honneur ceux qui se sont distingués au cours de l'année par des remises de médailles ou de grades.



En raison de cette annulation, le Capitaine Jean-François RAULT, chef de centre par intérim, a profité de la manœuvre mensuelle du mois d'octobre dernier pour procéder à des nominations au grade supérieur... Ainsi :

- Le sergent Jean-Charles DUBOIS est élevé au grade de sergent-chef
- Le caporal Jonathan CHIQUERILLE est élevé au grade de caporal-chef
- Le sapeur Nicolas LUCAS est élevé au grade de sapeur de 1ère classe

Ces distinctions viennent récompenser leur implication dans la vie du Centre d'Incendie et de Secours local.



Comme eux, vous pouvez, en devenant sapeur-pompier volontaire, développer de nouvelles compétences qui vous seront utiles dans votre vie de famille ou dans votre activité professionnelle... prendre des responsabilités en encadrant une équipe de secours... Trouver une source d'épanouissement et donner du sens à votre quotidien.

Vous avez du temps à consacrer à la collectivité pour participer à la sécurité de tous ? Vous travaillez la nuit, le week-end ou en horaires décalés ? Votre profil peut nous permettre d'améliorer la qualité de la réponse opérationnelle du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Georges-de-Reintembault...

Vous aussi vous pouvez intégrer notre équipe et apprendre à porter secours aux autres... Rejoignez-nous ! Devenez sapeur-pompier volontaire.



Jean-François RAULT
jean-francois.rault@sdis35.fr ou 06 48 16 74 93

Le mot de l'amicale

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Georges-de-Reintembault vous propose une soirée Tartiflette à emporter

Le Vendredi 6 Novembre 2020

Réservez le nombre de parts souhaitées auprès d'un des Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours, ou téléphonez à Océane au 06 27 76 32 87 et venez récupérer votre commande le **vendredi 6 Novembre 2020**, directement au Centre de Secours, entre 17h30 et 21h. Pensez à venir avec un masque et un sac cabas.

Tarif : 10 € / personne

La Tartiflette est réalisée par la Boucherie Sophie Couette et le dessert par l'Atelier des Pains

Tournées de calendriers sur Saint Georges-de-Reintembault, Le Ferré, et Poilley.

Cette année l'organisation des traditionnelles tournées de calendriers se trouve quelque peu perturbée par le contexte sanitaire actuel.

Les Sapeurs-Pompiers en tournée se présenteront munis d'un masque, et auront à leur disposition une solution hydroalcoolique. Pour maintenir la sécurité sanitaire des habitants, chaque porteur se verra rappeler les consignes à adopter, comme l'absence de serrage de mains, d'embrassades, de respecter la distanciation physique, et dans la mesure du possible de ne pas pénétrer au sein même des foyers.

Ces traditionnelles tournées de calendriers constituent un temps de partage et d'échange entre les habitants et les Sapeurs-Pompiers de leur commune.

Aussi, si certains habitants souhaitent retirer leur calendrier directement au Centre de Secours, cela sera possible en prenant rendez-vous au 06 60 78 82 17.



Kévin GOUSSET
06 60 78 82 17

L'agenda

Du 16 novembre au 27 novembre 2020 :
Quinzaine des Seniors



Dans le cadre de la quinzaine des Seniors, organisée du 16 novembre au 27 novembre prochain par la Maison du Canton sur le thème de l'habitat, venez découvrir au cinéma Julien Maunoir la projection du film :

"Cohabiter à mon âge" de Rémy Batteault
Mardi 24 novembre à 18h30.

Ce documentaire aborde avec délicatesse comment certains "jeunes seniors" se questionnent sur l'âge de la retraite et envisagent de se lancer dans le partage d'un logement en colocation ou en habitat groupé.

La séance gratuite est ouverte à tous (dans la limite des places disponibles) et sera suivie d'un débat, en présence du réalisateur.

 Centre Social de la Maison du Canton
02 99 98 55 55.

En partenariat avec l'association Julien Maunoir, et avec le soutien de la commune de Saint-Georges-de-Reintembault et de Fougères Agglomération.

12 décembre 2020 : Spectacle de Noël

" DRÔLE DE NOËL POUR UN CLOWN "



**Théâtre
Clownesque et
Musical
un spectacle
de Graines de
Théâtre**

Clown Kiki rentre chez lui après une représentation, le téléphone sonne et c'est le Père Noël qui appelle mais en pleine conversation le Père Noël se fait kidnapper par... Abracadouille le méchant Magicien !!!
Qui pourra délivrer le Père Noël ?

Le spectacle se déroulera à partir de 15h dans le Grande Salle des Ajoncs d'Or. La jauge étant limitée, si vous souhaitez participer, la réservation est nécessaire auprès de la Mairie au 02 99 97 01 13 ou par mail delphine@stgeorgesrslt.org.

 Ce spectacle pourra être annulé en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

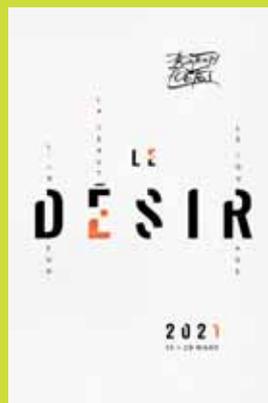
A Noter

 La cérémonie de commémoration du 11 novembre se déroulera en comité restreint.

 Le repas de fin d'année du CCAS à destination des personnes de plus de 70 ans de la commune est annulé.

13 au 29 mars 2021 : Printemps des Poètes

"Quelle profonde inquiétude, quel désir d'autre chose, Autre chose qu'un pays, qu'un moment, qu'une vie, Quel désir, peut-être d'autres états d'âme....."
Fernando Pessoa



Le Printemps des poètes se déroule du 13 au 29 mars 2021. Pour 2021 le thème est "Le Désir"

Cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes.

L'oeil Reintembaultois



Pour illustrer nos parutions, le site internet, nous avons besoin de votre regard sur la commune.

La première thématique qui vous est proposée est "Racontez-nous votre quartier, votre village".

On attend vos photos, dessins, croquis ... nos coups de coeur seront présentés ici et alimenteront la rubrique photothèque du site Internet.

Nous attendons vos créations !

Envoi par mail à delphine@stgeorgesrslt.org ou dépôt via une clé USB, en format jpeg, en précisant votre nom, prénom, le lieu et libre de droit.

Nos coordonnées

Mairie de Saint-Georges-de-Reintembault -
2, rue Jean Janvier-35420 Saint-Georges-de-Reintembault
Tél : 02 99 97 01 13 - Fax : 02 99 97 11 05 -
Courriel : contact@stgeorgesrslt.org -
www.saint-georges-de-reintembault.fr

Ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi : 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H30
Vendredi : 8H30 - 12H / 14H - 16H00 - Samedi : 9H - 12H
Fermé le mercredi